



BOIS-DES-FILION

AVIS PUBLIC


Dérogations mineures

PRENEZ AVIS qu'à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bois-des-Filion qui aura lieu le 14 avril 2020, à 19 h 30, les demandes de dérogation mineure suivantes seront considérées :

Demande	Adresse	Zone	Lot	Objet
2020-DM-005	694, boulevard Adolphe-Chapleau	M-01	6 346 758	Permettre une hauteur d'une clôture en cour avant secondaire de 1,83 mètre au lieu de 1,50 mètre; la localisation d'un bâtiment accessoire servant à l'entreposage en cour avant secondaire au lieu de cour latérale ou arrière; la localisation d'un conteneur à déchets en cour avant secondaire au lieu de cour latérale ou arrière tel qu'exigé par les articles 4.6.1, section 4.4 paragraphes 3 et 7, du règlement de zonage numéro 7200.
2020-DM-006-2	43 et 43A, 42 ^e Avenue	H-13	1 954 088, 2 295 121 et 2 295 120	Permettre une superficie d'un lot projeté de 389,60 mètres carrés au lieu de 400 mètres carrés tel qu'exigé par l'article 2.1.2 paragraphe 4 du règlement de zonage numéro 7200.
2020-DM-007	443, boulevard Adolphe-Chapleau	M-04	5 686 031 et 5 686 032	Permettre le nombre d'enseignes apposées à plat sur le bâtiment pour le commerce "McDonald's" porté à 2 au lieu d'une enseigne tel qu'exigé par l'article 6.3.2 paragraphe 2 du règlement de zonage numéro 7200.
2020-DM-008	672, boulevard Adolphe-Chapleau	M-02	1 953 028	Permettre une marge de recul avant de 7 mètres au lieu de 7,02 mètres et la hauteur du niveau du plancher du rez-de-chaussée variant entre 3,02 mètres et 2,49 mètres au lieu de 2 mètres par rapport au niveau moyen de la rue tel qu'exigé par les articles 3.2.6 paragraphe 2 et 3.3.2 du règlement de zonage numéro 7200.

Tout intéressé pourra s'exprimer et commenter ces demandes en transmettant un courriel à urbanisme@ville.bois-des-filion.qc.ca ou en appelant au 450-621-1460, poste 132, et ce, d'ici le 14 avril 2020. Vos commentaires seront transmis aux membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 14 avril 2020, à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil municipal, sise au 485, boulevard Adolphe-Chapleau.

Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 26 mars 2020.



Sylvain Rolland,
Directeur général et
greffier par intérim